

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	<b>23.04.2024</b>
Thema	<b>Landesverteidigung</b>
Schlagworte	<b>Landesverteidigung und Gesellschaft</b>
Akteure	<b>Keine Einschränkung</b>
Prozesstypen	<b>Verordnung / einfacher Bundesbeschluss</b>
Datum	<b>01.01.1965 - 01.01.2023</b>

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Caretti, Brigitte  
Clivaz, Romain  
Huguenet, François  
Magnin, Chloé

## Bevorzugte Zitierweise

Caretti, Brigitte; Clivaz, Romain; Huguenet, François; Magnin, Chloé 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Landesverteidigung, Landesverteidigung und Gesellschaft, Verordnung / einfacher Bundesbeschluss, 1990 - 2022*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern.  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 23.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Landesverteidigung</b>	1
Landesverteidigung und Gesellschaft	1
Militäreinsätze	1
Militärorganisation	1
Ausrüstung und Beschaffung	1

## Abkürzungsverzeichnis

<b>EJPD</b>	Eidgenössisches Justiz- und Polizeidepartement
<b>VBS</b>	Eidgenössische Departement für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport
<b>EDA</b>	Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten
<b>PUK</b>	Parlamentarische Untersuchungskommission
<b>EMD</b>	Eidgenössisches Militärdepartement, heute: Eidgenössisches Departement für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport (VBS)

---

<b>DFJP</b>	Département fédéral de justice et police
<b>DDPS</b>	Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
<b>DFAE</b>	Département fédéral des affaires étrangères
<b>CEP</b>	Commission d'enquête parlementaire
<b>DMF</b>	Département militaire fédéral, aujourd'hui: Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS)

# Allgemeine Chronik

## Landesverteidigung

### Landesverteidigung und Gesellschaft

VERORDNUNG / EINFACHER  
BUNDESBESCHLUSS  
DATUM: 03.11.1999  
FRANÇOIS HUGUENET

Dans l'esprit de RAPOLSEC 2000, **le Conseil fédéral a édicté plusieurs directives sur l'organisation de la conduite de la politique de sécurité.** A partir du 1er janvier 2000, cette dernière sera confiée à la Délégation du Conseil fédéral pour la sécurité (constituée des chefs du DFAE, du DDPS et du DFJP), à l'Organe de direction pour la sécurité (ODS), à l'Organe de coordination du renseignement de la Confédération et au Bureau d'appréciation de la situation et de détection précoce. Ces directives précisent notamment les rapports entre ces entités ainsi que leurs tâches respectives.<sup>1</sup>

### Militäreinsätze

VERORDNUNG / EINFACHER  
BUNDESBESCHLUSS  
DATUM: 07.11.2002  
ROMAIN CLIVAZ

Le Conseil fédéral a arrêté en fin d'année les lignes directrices concernant des **aspects fondamentaux de la sécurité intérieure.** En matière militaire, c'est principalement la volonté d'institutionnaliser les missions d'appui subsidiaire qui ont été soulignées.<sup>2</sup>

### Militärorganisation

VERORDNUNG / EINFACHER  
BUNDESBESCHLUSS  
DATUM: 12.03.1990  
BRIGITTE CARETTI

Le 12 mars 1990, **la CEP II fut instituée à la suite de la découverte, par la CEP I, de fichiers au DMF** et de certaines informations, parues dans la presse alémanique, ayant trait aux fichiers susmentionnés ainsi qu'à l'éventuelle existence d'une armée secrète de résistance. Les débats du Conseil national concernant la création de cet organe firent apparaître une scission entre, d'une part, les groupes socialiste, écologiste, indépendant-évangélique et le parti du travail et, d'autre part, les partis bourgeois. Les premiers voulurent non seulement que l'on crée une CEP II mais aussi qu'on lui attribue un mandat très étendu, portant sur l'ensemble de la gestion du DMF. Les seconds, plus réticents à l'idée de la mise sur pied d'une seconde commission d'enquête (à l'exception du PDC), obtinrent une nette limitation de la procuration: celle-ci, à l'issue des débats parlementaires des deux Chambres, fut limitée dans le temps (pas de rétroactivité) et dans l'espace (pas d'examen de la gestion du DMF mais des seules activités liées aux renseignements, à la sécurité et aux fichiers). Dans les deux Conseils, la question d'un mandat octroyé aux commissions de gestion plutôt qu'à un organe extraordinaire se posa, mais le souci de rétablir la confiance populaire ainsi que la plus vaste latitude d'action du second mentionné firent renoncer à cette possibilité. Composée de 10 membres (cinq députés de chaque chambre), la CEP II fut présidée par le sénateur Schmid (pdc, AI) et compta dans ses rangs un membre de la CEP I, la conseillère aux Etats Bühner (ps, SH).<sup>3</sup>

### Ausrüstung und Beschaffung

VERORDNUNG / EINFACHER  
BUNDESBESCHLUSS  
DATUM: 17.06.2022  
CHLOÉ MAGNIN

Alors que le parlement et le peuple se renvoient la balle sur la question de l'achat des futurs avions de combat depuis maintenant presque dix ans et que la guerre en Ukraine a réveillé des peurs enfouies, il a été décidé d'inclure le programme d'armement 2022 à un arrêté fédéral déjà existant afin de contrer un blocage concernant l'avancée du projet au niveau législatif. C'est pourquoi le projet d'acte législatif 4 a changé de nom pour inclure deux projets d'acte et s'intitule désormais **«Arrêté fédéral sur l'acquisition de matériel de l'armée 2022 et sur le programme d'armement 2022».** Celui-ci, s'il est accepté par les deux chambres fédérales, devrait pouvoir accélérer l'achat des F-35A ainsi que du système de défense sol-air longue portée Patriot.<sup>4</sup>

1) FF, 2000, p. 201 ss.

2) Communiqué de presse du CF du 6.11.02.; Lib., 7.11.02.

3) BO CE, 1990, p. 89 ss.; BO CN, 1990, p. 303 s.; FF, 1990, I, p. 1541 s.; Presse du 14.3.90; LM, 14.2.90; 24 Heures, 27.2.90; NZZ et BaZ, 28.2.90; TW, 8.3.90; presse des 9.3. et 13.3.90; Suisse, 14.3.90; USS, 10, 14.3.90.

4) RO, 2022, 332